Monsieur Lamère a épousé Mademoiselle Lepère.  
  
De ce mariage, est né un fils aux yeux pers.  
Monsieur est le père, Madame est la mère.  
Les deux font la paire.  
  
Le père, quoique père, est resté Lamère, mais la mère, avant d'être Lamère était Lepère.  
Le père est donc le père sans être Lepère, puisqu'il est Lamère et la mère est Lamère, bien que née Lepère.  
  
Aucun des deux n'est maire.  
N'étant ni le maire ni la mère, le père ne commet donc pas d'impair en signant Lamère.  
Le fils aux yeux pers de Lamère deviendra maire.  
Il sera le maire Lamère, aux yeux pers, fils de Monsieur Lamère, son père, et de Mademoiselle Lepère, sa mère.  
  
La mère du maire meurt et Lamère, père du maire, la perd.  
Aux obsèques, le père de la mère du maire, le grand-père Lepère, vient du bord de mer, et marche de pair avec le maire Lamère, son petit-fils.  
  
Les amis du maire, venus pour la mère, cherchent les Lamère, ne trouvent que le maire et Lepère, père de la mère du maire, venu de la mer, et chacun s'y perd !"